

Quelques liens utiles

Carte des plages genevoises

www.geneve.ch/plages

Carte des plages vaudoises

www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/eau-de-baignade/lac-leman/

Carte des plages côté français

www.baignades.sante.gouv.fr

Sauvetage :

Le 117 en Suisse, le 18 ou le 15 en France

Où se renseigner :

VAUD

Laboratoire cantonal
Les Croisettes
1066 Epalinges
tél. : 021/316 43 43

VALAIS

Laboratoire cantonal
rue Pré-Amédée 2
1950 Sion
tél. : 027/606 49 50

GENÈVE

Service cantonal de l'écologie de l'eau
CP 78
1211 Genève 8
tél. : 022/327 80 60

HAUTE-SAVOIE

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales,
Cité Administrative
rue Duparloup
74040 Annecy CEDEX
tél. : 04 50 88 42 70

La CIPEL c'est...

...un organisme franco-suisse chargé officiellement depuis 1963 de veiller sur la santé du Léman et de ses affluents.

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contribue à la coordination de la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant lémanique, soit entre la France et la Suisse et plus particulièrement entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Vaud, du Valais et de Genève. Elle propose et fait effectuer les recherches nécessaires pour déterminer la nature, l'importance et l'origine des pollutions et émet des résolutions à l'intention des gouvernements français et suisse.

Plus d'infos sur www.cipel.org



Une publication de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL)

ACW – Changins – Bât. DC
Route de Duillier
Case postale 1080
CH – 1260 Nyon 1

Tél. +41 (0)22 363 46 69
fax +41 (0)22 363 46 70
cipel@cipel.org
www.cipel.org

Plage d'Anières



Elizabeth Gully



B. Mark Mehta

Thonon

Eaux de baignade sous contrôle !

La classification des plages du Léman représentée sur la carte au verso a été établie sur la base d'analyses bactériologiques effectuées durant la saison de baignade 2006-2007. Le critère sanitaire décisif est l'hygiène bactérienne. La pollution chimique du lac est faible et ne présente pas de risque pour le baigneur.

Ce sont les services compétents de chaque canton et département qui se chargent de la surveillance sanitaire de la qualité de l'eau de baignade. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités informent la population.



B. Mark Mehta



Carte des plages

Plages du Léman Qualité sanitaire et état 2006-2007



Le Léman, un lac propice à la baignade

Les plages du Léman sont pratiquement toutes favorables à la baignade. Au large, à plus de 50 mètres de la rive, l'eau du lac est partout de bonne qualité pour la baignade. Elle n'est toutefois pas potable sans traitement.



B. Mark Mehta

La qualité peut varier en cours d'année

Tout au long de l'année, la qualité de l'eau d'une plage peut varier. Une pollution temporaire peut se produire en raison d'un déversement d'eau souillée près de la plage. Les quelques endroits qui font problème de manière chronique sont ceux qui sont proches de rejets de stations d'épuration ou d'embouchures de cours d'eau pollués. Les sites proches de déversoirs de délestage du réseau d'eaux usées (déversoirs d'orage) peuvent être pollués de manière plus sporadique, particulièrement après de fortes pluies.



La Tour de Peize

Plage de la Maladaire

Les «puces de canard», un phénomène naturel, sans relation avec la pollution

Même sur une plage dont l'hygiène bactérienne est irréprochable, il peut y avoir risque d'apparition de la "dermatite du baigneur" ou "puces de canard", particulièrement dans des eaux peu profondes, riches en végétation et dont la température dépasse 20°C.

Cette affection dermatologique est provoquée par les larves d'un parasite du canard qui pénètrent sous l'épiderme humain et génèrent de fortes démangeaisons, heureusement sans gravité. Pour éviter son apparition, on recommande de se doucher immédiatement après le bain.

Si l'éruption fait tout de même son apparition, il faut éviter de se gratter pour empêcher des infections bactériennes secondaires.

L'éruption disparaît sans laisser de traces en 10 à 20 jours.



La Tour de Peize

Plage de la Maladaire



Morges

Plage de la Cure d'Air

Genève rive droite

- 1 Bains-des-Pâquis, GENÈVE
- 2 Plage de l'ONU, GENÈVE
- 3 Plage du Reposoir, PREGNY-CHAMBÉSY
- 4 Plage de Chambésy, PREGNY-CHAMBÉSY
- 5 Le Vengeron aval, BELLEVUE
- 6 Port-Gitana, BELLEVUE
- 7 Port Lullin, GENTHOD
- 8 Creux-de-Genthod, GENTHOD
- 9 Parc de la Bécassine, VERSOIX
- 10 Versoix embouchure, VERSOIX
- 11 Port-Choiseul parc, VERSOIX
- 12 Versoix Plage, VERSOIX
- 15 Plage de Céligny, CÉLIGNY

Vaud

- 13 Plage de Mies, MIES
- 14 Tannay, TANNAY
- 16 Piscine de Colovray, NYON
- 17 Trois Jetées, NYON
- 18 Plage de Promenthoux, PRANGINS
- 19 Plage de Gland, GLAND
- 20 Au Tauny, DULLY
- 21 A.B.C., ROLLE
- 22 Plongeon, PERROY
- 23 Pêcherie, ALLAMAN
- 24 Bâtiaux, ALLAMAN
- 25 Embouchure de l'Aubonne, Ouest, ALLAMAN
- 26 Mellières, BUCHILLON
- 27 Plage des Pêcheurs, BUCHILLON
- 28 Coulet, ST-PREX
- 29 Bains des Hommes - Chauchy, ST-PREX
- 30 Bains des Dames, ST-PREX
- 31 Boiron, ST-PREX
- 32 Stand, TOLOCHENAZ
- 33 Port du Petit Bois, MORGES
- 34 Cure d'Air, MORGES
- 35 Prêverenges Ouest, PRÊVERENGES
- 36 Prêverenges centre, PRÊVERENGES
- 37 Prêverenges Est, PRÊVERENGES
- 38 Laviau, ST-SULPICE
- 39 Pélican, ST-SULPICE
- 40 Chamberonne, ST-SULPICE
- 41 Parc du Bourget, LAUSANNE
- 42 La Vaudaire, LAUSANNE
- 43 Le Flon, LAUSANNE
- 44 Bellerive, LAUSANNE
- 45 Rives du lac Ouest, PULLY
- 46 Rives du lac Est, PULLY
- 47 Pully Plage, PULLY
- 48 Plage de Paudex, PAUDEX
- 49 Petit Port, LUTRY
- 50 Petit-Port, Curtinaux, LUTRY
- 51 Bussy, LUTRY
- 52 Mémise, LUTRY
- 53 Plage de Vilette, VILLETTE
- 54 La Maladaire, GRANDVAUX
- 55 Moratel, CULLY
- 56 Bain des Dames, CULLY
- 57 Budaz, EPESES
- 58 Piquettaz, EPESES
- 59 Plage de Rivaz, RIVAZ
- 60 Pichette, CORSEAUX
- 61 Crottaz, CORSEAUX
- 62 Corseaux, VEVEY
- 63 Centre Nautique et Balnéaire, VEVEY
- 64 Arabie, VEVEY
- 65 Port, LA TOUR-DE-PEILZ
- 66 Poteylaz, LA TOUR-DE-PEILZ
- 67 Becque, LA TOUR-DE-PEILZ
- 68 Maladaire, LA TOUR-DE-PEILZ
- 69 Basset, MONTREUX
- 70 Pierrier, MONTREUX
- 71 Plage de Chillon, VEYTAUX
- 72 Marines, VILLENEUVE
- 73 Chaufour, VILLENEUVE
- 74 Camping, NOVILLE

Genève rive gauche

- 101 L'Hermance (embouchure), HERMANCE
- 102 Plage d'Hermance, HERMANCE
- 103 Anières plage, ANIÈRES
- 104 Anières débarcadère, ANIÈRES
- 105 Corsier port, CORSIER
- 106 La Gabiule, COLLONGE-BELLERIVE
- 107 Plage de la Savonnière, COLLONGE-BELLERIVE
- 108 Parc de la Nympe, COLLONGE-BELLERIVE
- 109 Port-Bleu, COLLONGE-BELLERIVE
- 110 Bellerive débarcadère, COLLONGE-BELLERIVE
- 111 Pointe-à-la Bise aval, COLLONGE-BELLERIVE
- 112 La Belotte, COLOGNY
- 113 Ruth, COLOGNY
- 114 Tour-Carrée, COLOGNY
- 115 Port-Tunnel, COLOGNY
- 116 Bellefontaine, COLOGNY
- 117 Genève-plage, GENÈVE
- 118 Baby-plage, GENÈVE

Valais

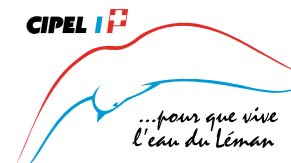
- 75 Rive-Bleue, PORT-VALAIS
- 76 Plage de St-Gingolph, ST-GINGOLPH (CH)

France

- 77 St-Gingolph, ST-GINGOLPH (FR)
- 78 Meillerie, MEILLERIE
- 79 Plage des Chauffours, LUGRIN
- 80 Plage de Pont Rouge, LUGRIN
- 81 Plage de Vindry, LUGRIN
- 82 Plage de Tourronde, LUGRIN
- 83 Plage de Petite Rive, MAXILLY
- 84 Plage de Grande Rive, NEUVECELLE
- 85 Centre Nautique, EVIAN-LES-BAINS
- 86 Plage d'Amphion, PUBLIER
- 87 St-Disdille, THONON-LES-BAINS
- 88 Plage de la Pinède / Ripaille, THONON-LES-BAINS
- 89 Centre Nautique, THONON-LES-BAINS
- 90 Champ de l'Eau, ANTHY-SUR-LÉMAN
- 91 Anthy-sur-Léman, ANTHY-SUR-LÉMAN
- 92 Séchex, ANTHY-SUR-LÉMAN
- 93 Plage du Redon, MARGENCEL
- 94 Plage de Sciez, SCIEZ
- 95 Plage municipale d'Excenevex, EXCENEVEX
- 96 Garite, YVOIRE
- 97 Messery, MESSERY
- 98 Plage de la Pointe, MESSERY
- 99 Plage de Beauregard, CHENS-SUR-LÉMAN
- 100 Plage de Tougues, CHENS-SUR-LÉMAN

La carte des plages

État 2006-2007



Commission internationale pour la protection des eaux du Léman - www.cipel.org



Classification des plages

- Eau de bonne qualité
- Eau de qualité moyenne
- Eau pouvant être momentanément polluée
Eviter de plonger, se doucher après le bain
- Eau de mauvaise qualité
Ne pas se baigner
- Plages avec toilettes et douches
- Accès au lac et plages sans équipement particulier

Carte mise à jour sur www.cipel.org